

# Bulletin d'adhésion

NOM .....  
 Prénom .....  
 Adresse .....  
 .....  
 Code Postal .....  
 Ville .....  
 Tél. ....  
 Courriel .....@.....  
 Profession .....  
 Date de naissance ...../...../.....

**J'adhère à Droit au vélo pour l'année en cours** et je recevrai *l'Heurovélo*

- Adhésion individuelle 14€
- Chômeur / étudiant 8€
- Adhésion couple 25€
- Famille 25€+1€ par enfant
- Famille monoparentale 14€+1€ par enfant
- Membre de soutien 25€
- Association 25€

**Je n'adhère pas** mais je souhaite m'abonner au journal *l'Heurovélo* 8€

Je voudrais **soutenir financièrement les actions de l'ADAV** et je fais un don (hors adhésion) de.....€

**Règlement :**  en espèces  par chèque  
 Ci-joint un chèque de .....€ à l'ordre de l'ADAV à envoyer au siège régional à Lille.

Date et signature :

## Nous contacter :



Droit au vélo - ADAV  
 23 rue Gosselet  
 59 000 Lille  
 03 20 86 17 25  
 info@droitauvelo.org  
 www.droitauvelo.org

**Nous suivre :**  
 f Droit au vélo - ADAV

@droitauvelo

# Nous rejoindre c'est :

**Militer** pour le développement des aménagements cyclables.

**Participer** aux manifestations, tenues de stand, sorties et réunions de l'association.

**Obtenir des tarifs réduits** chez de nombreux vélocistes de la région.

**Être inscrit à notre liste de diffusion.**

**Recevoir notre journal, *l'heurovélo*, 3 fois par an.**

**Bénéficier des services** des ateliers d'aide à la réparation.



**Plus nous serons nombreux, mieux nous serons écoutés !**

## Nous adhérons à :

la **Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)** qui représente plus de 180 associations en France. Elle propose notamment sur son site un banc d'essai d'antivol et la liste des opérateurs de marquage.



l'**Association Française des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**, dont nous sommes la délégation régionale. L'AF3V défend la mise en place d'un réseau d'itinéraires cyclables de longue distance.

Elle répertorie l'ensemble des véloroutes et voies vertes françaises sur son site, [af3v.org](http://af3v.org)

la **Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités.**



l'**Heureux cyclage**, fédération des ateliers vélo francophones.

[heureux-cyclage.org](http://heureux-cyclage.org)

## Nos partenaires institutionnels



# Crem : le Centre ressource régional en écomobilité

Au-delà de la promotion du vélo utilitaire, Droit au vélo anime avec ses partenaires, un Centre ressource régional en écomobilité.



Sa mission est d'accompagner les collectivités et les associations et pour leur apporter expertise et ressources en matière d'écomobilité.

## Animer un réseau régional de l'écomobilité scolaire

- Répertorier les acteurs-relais et leurs compétences
- Faciliter la mise en place d'actions (pédibus, vélobus, plans de déplacements scolaires...)
- Organiser des journées d'échanges et de formation



## Accompagner le volet mobilité des politiques publiques

- Initier des dynamiques de territoire autour de la mobilité
- Suivre les démarches de mobilité dans les plans climat
- Inciter à la mise en place de plans piétons et vélos
- Créer un observatoire des pratiques locales

qualité de l'air  
**solidarité** solidarité **marche**  
 économie transports en commun  
 autopartage convivialité  
 intermodalité **vélo** santé  
 covoiturage

contact@ecomobilite.org  
[www.ecomobilite.org](http://www.ecomobilite.org)



# Droit au vélo - ADAV

Siège régional  
 23 rue Gosselet  
 59000 Lille  
 Tél. 03 20 86 17 25  
[info@droitauvelo.org](mailto:info@droitauvelo.org)  
[www.droitauvelo.org](http://www.droitauvelo.org)

# Droit au vélo

## Une association au service du vélo au quotidien



Vous n'oubliez rien ?

DUNKERQUE MAUBEUGE HAZEBROUCK  
 LENS VALENCIENNES LILLE SAINT-OMER BETHUNE  
 BOULOGNE-SUR-MER

# Qui sommes-nous ?

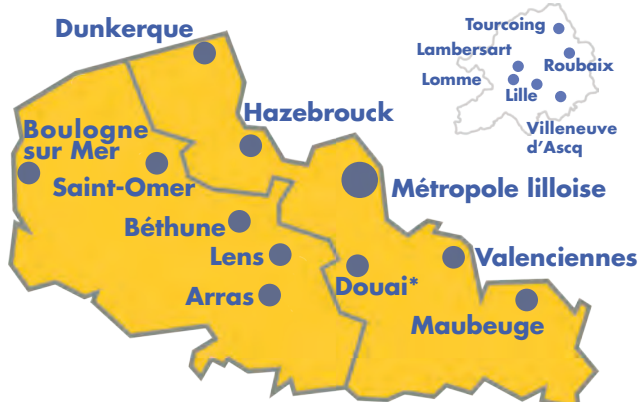
Depuis 1982, Droit au vélo - ADAV a pour objet de promouvoir le vélo comme moyen de déplacement, d'œuvrer à la sécurité des cyclistes et de les représenter dans la région Nord - Pas de Calais.

Elle mène, avec plus de 2 000 adhérents, des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions d'aménagement de la voirie.

Droit au vélo est reconnue comme force de proposition en matière de déplacement à vélo par :

- la Région Nord - Pas de Calais ;
- les Départements du Nord et du Pas de Calais ;
- les Communautés urbaines ou d'agglomérations de Lille, Arras, Boulogne sur Mer, Dunkerque, Maubeuge, Saint-Omer, Valenciennes ;
- les Villes de Lille, Arras, Béthune, Boulogne sur Mer, Dunkerque, Lens, Hazebrouck, Maubeuge, Roubaix, Saint-Omer, Tourcoing, Valenciennes, Villeneuve d'Ascq...
- le Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports ;
- les opérateurs de transports en commun.

## NOS PRINCIPALES IMPLANTATIONS



\* Droit d'Vélo Douaisis, association sœur - droitvelo.free.fr

# Nos objectifs

## Un partage de la rue plus équitable

Rééquilibrer la place des différents modes de déplacement, veiller au respect de la réglementation (Loi sur l'air, généralisation des double-sens cyclables...).

## Un réseau cyclable continu, cohérent et jalonné

Veiller et contribuer à la réalisation d'aménagements adaptés aux usagers, lisibles, sûrs et confortables.



## La complémentarité vélo-transports en commun

Rappeler l'importance du vélo et sa pertinence pour le rabattement vers les gares, les arrêts de bus, de métro ou de tram.



## Un réseau régional de véloroutes et voies vertes

Intégrer ce type d'aménagement aux réseaux urbains et insister sur les bénéfices qu'il peut apporter aux déplacements utilitaires en offrant à l'utilisateur une sécurité et un confort accrus.



## Une offre de stationnement adaptée

Informers les acteurs potentiels, partout où c'est possible en région, des dispositifs existants, pour promouvoir des systèmes simples d'utilisation, efficaces et convenablement localisés.



## Des services pour les cyclistes

Contribuer à la mise en place de systèmes de location et d'entretien, de maisons du vélo...

# Nos actions

## CONCERTATION

Droit au vélo est à l'initiative de réunions de concertation appelées « groupes de travail vélo ». Elle y représente les cyclistes pour développer les aménagements en leur faveur.



Notre expertise permet le développement d'aménagements cyclables, l'émergence de schémas directeurs cyclables et la mise en place de services liés au vélo (stationnement sécurisé, location...).

## PROMOTION DU VÉLO

Information, sensibilisation du grand public à la pratique du vélo.

Réalisation d'une cartographie collaborative des aménagements cyclables et de la cyclabilité.

Organisation de stands, fêtes du vélo, broc' à vélos, balades, opérations éclairage...

Édition d'un journal d'informations, *L'heurovélo*.

Vélo-école : scolaire et adulte.

Publications : fiches de sensibilisation, guides, expositions...



Site Internet actualisé.



Ateliers d'aide à l'entretien et à la réparation des vélos.

Marquage des vélos contre le vol.



Plus d'informations sur [droitauvelo.org](http://droitauvelo.org)

# Pour mieux vous connaître

## Comment avez-vous découvert Droit au vélo ?

- site Internet
- documentation
- bouche-à-oreille
- médias
- stand
- autre, précisez :

## Quelle est votre pratique du vélo ?

- utilitaire
  - quotidienne
  - régulière (2 à 3 fois par semaine)
  - occasionnelle (moins d'une fois par semaine)
- de loisir

## Quelle est votre motivation principale ?

- le plaisir
- la santé
- le sport
- l'environnement
- la rapidité
- l'économie
- l'obligation
- autre, précisez :

## Souhaitez-vous participer aux actions de Droit au vélo ?

- Si oui, lesquelles :
- stand
  - mise sous pli
  - organisation de balades
  - comptage de cyclistes
  - atelier de réparation
  - marquage contre le vol
  - diffusion de la documentation
  - vélo-école
  - cartographie collaborative (openstreetmap)
  - autre, précisez :

## Vos attentes, vos souhaits (en matière d'aménagements, de services...) :